

PREMIÈRE ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
17 AVRIL 2024**

**Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)**

Procès-verbal de la première assemblée extraordinaire du conseil de quartier de Neufchâtel Est - Lebourgneuf tenue le 17 avril 2024, à 18h30.

PRÉSENCES :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M ^{me} Liane Bourdages	Vice-présidente
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M. Brann Blanchette-Émond	Administrateur
M. Jean Guyler Darcelin	Administrateur
M ^{me} Hélène Lancup	Administratrice
M. Jean Rochette	Administrateur
M. Louis-Simon Rochette	Administrateur
M. Martin Trudel	Administrateur

ABSENCES

M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf
M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules –Les Méandres

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications
---------------------------------	--

Présence de 2 citoyens dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE SPÉCIALE 2024
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 24-AS-01** Ouverture de l'assemblée
- 24-AS-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-AS-03** Assemblée générale annuelle
 - a. Adoption du rapport annuel et des états financiers 2023
- 24-AS-04** Levée de l'assemblée

24-AS-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

24-AS-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE VILLENEUVE DÛMENT APPUYÉE PAR MME HÉLÈNE LANCUP, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉE

24-AS-03 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

a. Adoption du rapport annuel et des états financiers 2023

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE PAR M. BRANN BLANCHETTE-ÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le rapport annuel et les états financiers de 2023.
ADOPTÉE

24-AS-04 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 18 h 40.

*M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente*

*M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire*